

## **Petite hausse budgétaire qui cache la grande misère (La)**

Titre(s) : Petite hausse budgétaire qui cache la grande misère (La) [[périodique] ]

Ensemble : Alternatives économiques 468

Editeur, producteur : 01/03/26

Description matérielle : pp.66-67

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : Les crédits de la mission " écologie " dans la loi de finances 2026 augmentent de 5 % par rapport à 2025, passant de 21,7 à 22,8 milliards d'euros, soit +3 % en tenant compte de l'inflation. Cette hausse d'un milliard d'euros concerne uniquement le service public de l'énergie, principal poste de la mission avec 9,6 milliards d'euros en 2026, destiné à compenser l'écart entre le prix garanti aux producteurs d'électricité renouvelable et le prix de marché, qui reste bas. Les installations anciennes bénéficient donc de subventions croissantes, tandis que les nouvelles, plus performantes, nécessitent moins d'aides. Hors service public de l'énergie, les autres crédits de la mission écologie sont gelés. Les hausses pour certaines missions (infrastructures de transport, prévention des risques, expertise, météorologie) sont compensées par des coupes ailleurs. La sûreté nucléaire perd 11 millions d'euros, la biodiversité 25 millions, et le Fonds vert des collectivités territoriales 55 millions, ce dernier restant à 1 milliard d'euros, loin des 2,5 milliards initialement prévus en 2024. Le programme 174 " énergie, climat et après-mines " subit la plus forte réduction, passant de 1,5 milliard d'euros en 2025 à 1,1 milliard en 2026. Ce programme finance notamment les aides aux véhicules propres, essentielles pour l'accès à la voiture électrique des ménages modestes. Après un pic à 1,9 milliard d'euros effectivement dépensés en 2024 (contre 1,5 milliard prévus), ces aides chutent à 0,5 milliard en 2025, puis à 0,1 milliard en 2026, soit une quasi-disparition. Le gouvernement privilégie désormais le financement par les certificats d'économie d'énergie (CEE), qui ne pèsent pas sur le budget mais se traduisent par une hausse des prix de l'énergie, affectant davantage les ménages modestes. Le volume total des CEE étant limité, leur mobilisation croissante pour d'autres mesures, comme MaPrimeRénov', risque de ne pas compenser la baisse des aides budgétaires. Pour MaPrimeRénov', l'Anah reçoit une rallonge de 0,5 milliard d'euros via les CEE, portant l'enveloppe à 2,7 milliards en 2026. Cependant, les crédits budgétaires affectés à MaPrimeRénov' tombent à 1,4 milliard en 2026, contre 2 milliards en 2025, et le total de 2,7 milliards est inférieur aux 3,3 milliards de 2024. Les investissements totaux pour le climat stagnent ou régressent depuis 2023, alors qu'il faudrait les doubler pour atteindre les objectifs climatiques 2030, soit dépasser 87 milliards d'euros d'investissements publics et privés par an, impliquant un surcroît de dépenses publiques de 20 à 50 milliards d'euros annuels selon l'I4CE. Le budget 2026 maintient des subventions nuisibles, notamment les exonérations sur les carburants fossiles, estimées à plus de 10 milliards d'euros par an. L'État accorde aussi une baisse de l'accise sur l'électricité de 0,90 /MWh pour les ménages, étalée sur deux ans, soit un manque à gagner d'environ un demi-milliard d'euros par an, alors que l'effet sur le pouvoir d'achat des ménages pauvres sera minime. Les investissements pour la transition écologique

restent donc très insuffisants par rapport aux besoins identifiés pour respecter les engagements climatiques.

Sujet - Nom commun : Politique de l'environnement -- Finances